

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 24 janvier 2020

Relations UE-Chine, avenir de l'Europe, concurrence, Brexit, règles budgétaires, accords UE-Vietnam, taxes sur les transactions financières...

Le patronat européen présente sa position sur les relations UE-Chine

« *Le défi systémique posé par les pratiques de distorsion du marché chinois ne peut pas rester sans réponse* » selon Markus Beyrer, DG de BusinessEurope. Le document exhorte l'UE à « *rééquilibrer fondamentalement sa relation avec la Chine* ». Il insiste pour une Europe plus offensive, afin d'atténuer l'impact des distorsions du marché induites par Pékin et de garantir une concurrence plus équitable. Un sommet UE-Chine est annoncé pour septembre. Le sujet sera débattu lors du prochain Conseil du MEDEF.

Trente mois pour repenser et changer l'Europe

Une conférence sur l'avenir de l'Europe s'ouvrira le 9 mai prochain. Les institutions de l'UE, les parlements nationaux, les partenaires sociaux, les autorités régionales et locales, la société civile et les citoyens sont invités à y participer. Objectif : redéfinir les priorités de l'Europe et adapter ses institutions. Conclusion attendue mi-2022, à l'occasion de la présidence française de l'UE.

Réformer la concurrence, une « priorité majeure » selon Margrethe Vestager

La vice-présidente exécutive, en charge du numérique et de la concurrence, a mentionné ses axes de travail : le verdissement des aides d'état, la position dominante d'une entreprise à l'ère du numérique et l'examen des parts de marché de pays tiers. Le MEDEF avait, au printemps, présenté ses propositions pour moderniser et adapter la politique de concurrence à une économie mondialisée.

Brexit : la France intensifie sa préparation

Le Parlement européen devrait voter, le 29 janvier, l'accord de sortie du Royaume-Uni. Le 31 janvier s'ouvrira une période de transition de onze mois, avant une sortie définitive le 31 décembre. Pour appréhender ces deux étapes et préparer la négociation d'un futur accord UE-Royaume-Uni, les autorités françaises poursuivent les consultations et les échanges avec l'ensemble des organisations d'entreprises.

Vers une simplification des règles budgétaires européennes ?

Le 5 février, le commissaire à l'Économie, l'italien Paolo Gentiloni, présentera un projet de simplification du Pacte de stabilité et de croissance afin de stimuler les investissements dans les infrastructures durables. Il souhaite aussi rendre les règles budgétaires plus contracycliques, afin de mieux utiliser le levier budgétaire en cas de crise macroéconomique.

Et vers leur verdissement ?

Paolo Gentiloni a aussi indiqué que la Commission tiendrait dorénavant compte, dans l'analyse des budgets nationaux, des efforts des États membres en faveur de la transition vers une économie durable. Cette mesure vise, là aussi, à favoriser les investissements dans les infrastructures durables.

Accords UE-Vietnam : feu vert de la Commission du commerce international du Parlement européen

Les deux accords de libre-échange et de protection des investissements ont été approuvés. Les eurodéputés ont reconnu que ces accords participeront à la protection de l'environnement et au progrès social au Vietnam. Ces accords doivent encore être votés lors de la session plénière de février. L'accord d'investissement devra être ratifié

par tous les parlements nationaux.

Taxe sur les transactions financières : l'Autriche menace de quitter la coopération renforcée

Dix pays européens travaillent sur un projet de taxe sur les transactions financières. Ce projet a été relancé en 2018. L'Autriche s'oppose à la dernière proposition allemande, inspirée de la taxe française. Le MEDEF a exprimé son hostilité à toute taxe qui pénaliserait le financement des entreprises.